

# GUIDE FEDERAL D'AIDE A LA REPRISE D'ACTIVITE SUITE AU CONFINEMENT LIE AU COVID-19

*Version du 1<sup>er</sup> Mai 2020*

**ALIGNÉS,  
PRÊTS AU DÉCOLLAGE !**



## Ce document présente les objectifs de reprise de l'activité d'aviation légère et de vol à moteur suite à la crise du COVID-19 et au confinement de la population.

Ce document présente :

- \* Les objectifs de reprise d'activité
  - \* Les mesures de précaution sanitaire à prendre :
    - \* Au niveau de l'Aéroclub et de son organisation
    - \* Au niveau des adhérents et du grand public dans le club
    - \* Avant le vol
    - \* Pendant le vol
    - \* Après le vol
  - \* La façon de préparer la reprise des vols pour l'ensemble des pilotes
    - \* Base réglementaire
    - \* Décision de la DSAC : dérogation pour les pilotes privés.
    - \* Rappels sécuritaires
  - \* Les consignes gouvernementales de protection par rapport au COVID-19
- \* *ATTENTION : ce document est susceptible d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales*





# OBJECTIFS FEDERAUX DE REPRISE DE L'ACTIVITE

**ALIGNÉS,  
PRÊTS AU DÉCOLLAGE !**



Les modalités de sortie de confinement qui commencent à être annoncées par le Gouvernement permettent de pouvoir déterminer un scénario réaliste mais révisable de reprise d'activité. L'intervention du Premier Ministre le 28 Avril, confirme les principes de déconfinement sous conditions. Une annonce sera faite début Mai par le Gouvernement.

**Les objectifs fédéraux de reprise de l'activité sont les suivants :**

- ✦ Au niveau sanitaire
  - ✦ Ne pas s'infecter soi-même à cause du matériel et/ou de l'environnement
  - ✦ Ne pas infecter d'autres personnes.
  
- ✦ Au niveau aéronautique
  - ✦ Reprendre l'activité, au sol et en vol, pour les membres adhérents de nos aéroclubs avec un haut niveau de sécurité et dans le respect de la réglementation.
  - ✦ Privilégier les vols d'instruction (avec les mesures sanitaires appropriées) et les vols locaux dans l'attente des modalités sur la régionalisation du déconfinement.



**ALIGNÉS,  
PRÊTS AU DÉCOLLAGE !**

# MESURES DE PRECAUTION SANITAIRES



## Au niveau de l'Aéroclub et de son organisation 1/2

- + Mettre en place des mesures de précaution avec un affichage des informations sur les gestes barrières et consignes à respecter.
  
- + Mettre à disposition :
  - Un point d'eau
  - Du savon
  - Un distributeur de papier essuie-tout
  - Des distributeurs de gel hydro-alcoolique ou des lingettes désinfectantes pour les mains
  - Un bac ou un sac spécifique pour récupérer les masques, lingettes ou autres déchets usagés
  
- + Assurer un nettoyage fréquent des locaux, des matériels (ordinateurs etc...) et des zones d'accueil avec des produits désinfectants.





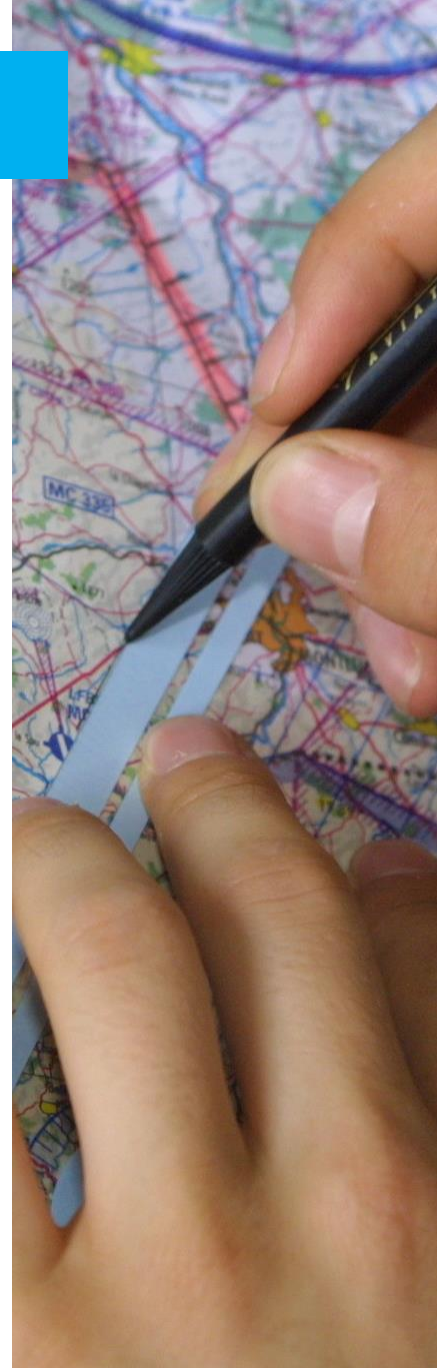
## Au niveau de l'Aéroclub et de son organisation 2/2

- ✦ Mettre à jour les procédures normales des avions (check-list) pour y inclure le nettoyage et la désinfection de l'aéronef entre chaque utilisation (avant vol et après vol)
- ✦ Autoriser, dans un premier temps, les vols avec instructeur, les vols solo ou les vols entre personnes ayant le même lieu d'habitation.
- ✦ Ne pas envisager de vols de découverte avec des non-membres jusqu'à nouvel avis, de même pour les vols BIA et les vols à partage de frais élargi.
- ✦ Limiter le nombre de personnes dans les salles de briefing (respect de la distanciation physique et du nombre maximum actuellement annoncé de 10 personnes).



## Au niveau des adhérents et du grand public

- ✦ Les Gestes Barrières doivent être respectés dès l'arrivée à l'aéroclub et tout le temps nécessaire :
  - Pas de poignée de mains
  - Pas d'embrassade
  - Distanciation physique respectée
  - Pas de groupe de plus de 10 personnes (chiffre actuel annoncé)
  - Temps de « retrouvailles » limité
  
- ✦ Faire utiliser du gel hydro-alcoolique (flacon personnel ou celui présent à l'aéroclub) ou des lingettes désinfectantes pour les mains.
  
- ✦ Recommander l'usage d'un masque personnel de protection (masques chirurgicaux, ou autre) pendant toute la durée de présence à l'aéroclub et/ou dans les aéronefs.
  
- ✦ Recommander l'utilisation du matériel individuel, casque, carte, outil de navigation, etc. A défaut, renforcer le nettoyage des matériels avec des solutions désinfectantes.





## Avant le vol

- ✦ Nettoyer avec des lingettes désinfectantes ou des solutions adaptées l'ensemble du cockpit et des surfaces pouvant être touchées et plus particulièrement :
  - trappes de visite pré-vol (ex : contrôle du niveau d'huile moteur)
  - poignées d'ouverture / verrouillage de verrière ou poignées de porte
  - zones d'appui extérieures / intérieures
  - ceintures de sécurité
  - tableau de bord et tous les instruments, radios etc...
  - manches / volants
  - manettes des gaz
  - commande de volet
  - Trim
  - poignées de réglage de siège
  - casques, micros etc...



## Pendant le vol :

- ✈ Eviter de se toucher les yeux, la bouche et le nez.
- ✈ Si le vol ne permet pas de respecter la distanciation physique entre les personnes embarquées, le port du masque de protection individuelle est une recommandation forte, voire une obligation à édicter par le club.

## Après le vol :

- ✈ Le pilote répétera les consignes sanitaires prévues dans la rubrique «avant le vol».





**ALIGNÉS,  
PRÊTS AU DÉCOLLAGE !**

# LA REPRISE DES VOLS



## Base réglementaire au 11 Mai 2020 : position FFA.

- ✦ La reprise des vols doit être progressive et respectueuse des consignes sanitaires édictées par le Gouvernement.
- ✦ Les discussions se font avec l'EASA, la DSAC et le Ministère des Sports.

Sur la base des informations disponibles le 30 avril :

- ✦ Le 11 Mai, les activités potentiellement autorisées seraient :
  - ✦ Vols à 1 pilote à bord
  - ✦ Vols à 2 personnes à bord maximum avec respect des mesures barrières (port de masque notamment)
  - ✦ Vols d'agrément entre passagers habitant au même lieu de résidence que le pilote.
- ✦ Le 11 Mai, les activités potentiellement restreintes, et que nous déconseillons pour limiter les contacts, seraient :
  - ✦ Vols de découverte
  - ✦ Vols BIA
  - ✦ Vols en partage de frais élargis
  - ✦ Vols avec des non-membres ne faisant pas partie du foyer de confinement.





## Décision de la DGAC : dérogation pour les pilotes privés

- ✦ La Décision de la DGAC du 1<sup>er</sup> Mai 2020 concernant les règles dérogatoires est destinée aux pilotes dont les butées calendaires sont arrivées à échéance à partir du 17 Mars 2020.
- ✦ La Décision est disponible sur le site internet de la DGAC, de la FFA, ou en cliquant [ici](#). Une fiche pratique FFA est disponible [ici](#).
- ✦ En voici les principales décisions :
  - ✦ Les pilotes concernés ont un report de butée de 8 mois ou le 31/12/20, la première des dates arrivant à échéance, pour :
    - ✦ les qualifications de classe ;
    - ✦ les qualifications de type
    - ✦ la qualification de vol aux instruments ;
    - ✦ la qualification de vol en montagne, roues ou skis
  - ✦ Les visites médicales sont prolongées de 4 mois ou jusqu'au 31/12/20, la première des dates arrivant à échéance, sauf si le certificat médical comporte une restriction SIC ou TML



## Décision de la DGAC : dérogation pour les pilotes privés

- ✈ Prolongation des qualifications FI et FE jusqu'au 31/12/2020
- ✈ Prolongation de la compétence linguistique jusqu'au 31/12/2020
- ✈ Les exigences en matière d'expérience récente des titulaires d'une licence LAPL(A) doivent avoir été accomplies dans les deux ans et huit mois précédents pour le maintien de l'exercice des privilèges de leur licence.
- ✈ Les pilotes qui rentrent dans le cadre de la dérogation devront suivre un briefing sol spécifique assuré par un FI ou un FE
  - ✈ Le contenu du briefing sera déterminé par l'aéroclub et ne fera pas l'objet d'une approbation par la DSAC IR.
  - ✈ Une trame (cf diapo suivante) est proposée par la FFA.
- ✈ A l'issue, le FI ou le FE remplira et signera l'annexe au document qui stipulera les nouvelles dates de validité et que le pilote devra conserver avec sa licence.





## Décision de la DGAC : dérogation pour les pilotes privés

- ✦ Une trame de briefing du FI avec le pilote pourrait être la suivante :
  - ✦ La possibilité d'évoquer son état d'esprit après la période de confinement,
  - ✦ L'expression de ses attentes pour la remise en vol,
  - ✦ La possibilité d'auto-évaluer son niveau de pilotage et ses connaissances depuis son interruption,
  - ✦ Une remise à niveau des connaissances théoriques, pour effectuer en toute sécurité les manœuvres et les procédures pertinentes du vol,
  - ✦ Les procédures spécifiques anormales et d'urgence pour la qualification de classe,
  - ✦ L'acquisition de nouvelles connaissances, liées à la santé, dans le cadre du COVID-19 (Procédure FFA, distanciation sociale, etc...),
  - ✦ Un rappel du concept et des principes liés à la gestion de la menace et de l'erreur.
- ✦ L'instructeur en charge du briefing pourra s'inspirer des items figurant dans le document FFA « Proroger et renouveler sa SEP » ce qui lui permettra de lister les éléments de pilotage ou de connaissances qui pourront être évalués, en accord avec le pilote ; cette liste n'étant, bien sûr, pas exhaustive.



## Rappels sécuritaires

- ✦ Suite à l'arrêt prolongé de nos aéronefs et de nos vols, il est indispensable avant la reprise :
  - ✦ D'effectuer une visite pré-vol minutieuse conforme au manuel de vol et de porter une attention particulière sur :
    - ✦ Le niveau carburant et purges
    - ✦ Le niveau des lubrifiants
    - ✦ La vérification du groupe moto-propulseur (nids d'oiseaux?)
    - ✦ La vérification des prises de pression statique et pitot
  - ✦ de vérifier les NOTAMS et SUP-AIP sur le trajet envisagé
  - ✦ de vérifier la validité de la documentation utilisée par le pilote
    - ✦ Cartes 1/500.000ème
    - ✦ Cartes VAC
    - ✦ Etc...





## Rappels sécuritaires



✈ **Vérifions la validité de nos documents de vol :**  
licences : fédérale et pilote,  
médical etc.

✈ **Sollicitons un instructeur**  
pour un vol d'entraînement.

✈ **En cas de météo incertaine,  
ne vous obstinez pas !**  
- Au départ, renoncez au vol.  
- Au retour, pensez à l'assistance rapatriement.





**ALIGNÉS,  
PRÊTS AU DÉCOLLAGE !**

# LES CONSIGNES GOUVERNEMENTALES ET LES GESTES BARRIÈRES





# Les gestes barrières

COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser  
ou éternuer  
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque  
chirurgical jetable**



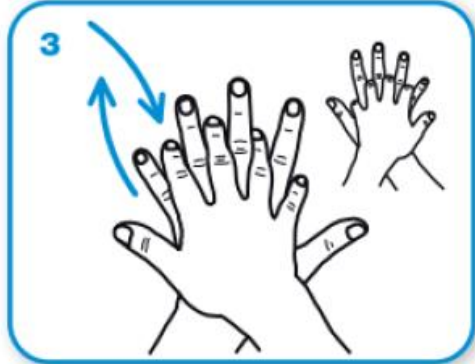
Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



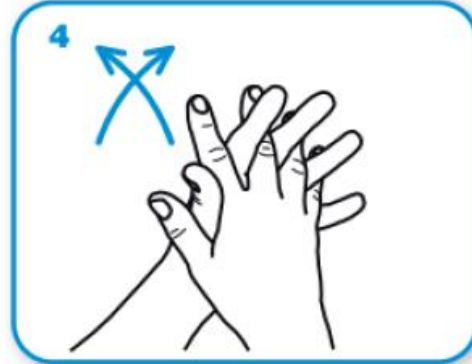
**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

**CORONAVIRUS :  
LES GESTES BARRIÈRES**

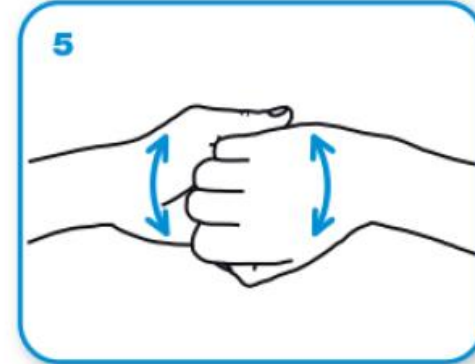
## Bien se laver les mains



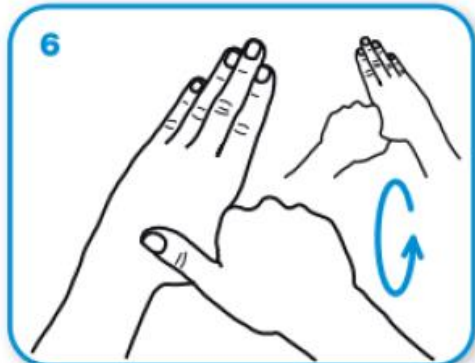
le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,



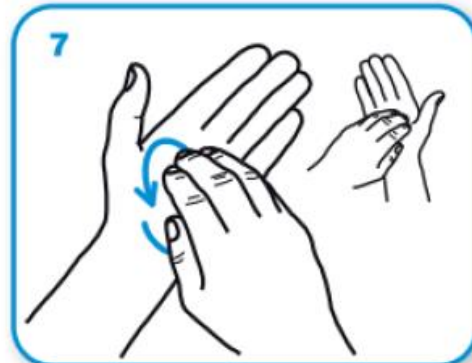
les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



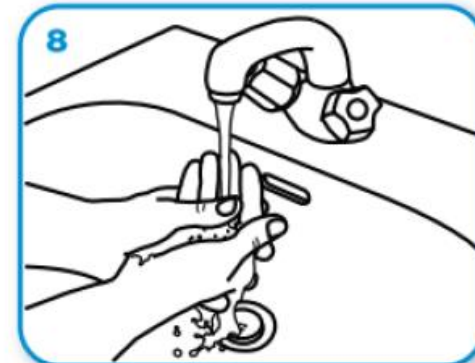
les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,



la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.



Rincer les mains à l'eau,





## Bien mettre son masque

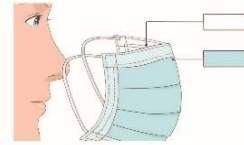
### 1 Mettre le masque



**3** Tournez-le dans la bonne direction



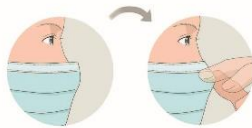
**4** Posez le bon côté sur votre visage



**5** Posez-le sur votre visage



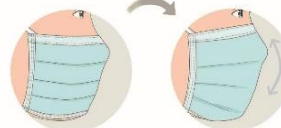
**6** Ajustez la bande pour le nez



**7** Attachez la partie inférieure si nécessaire



**8** Ajustez le masque



### 2 Retirer le masque



**3** Conservez le masque dans une enveloppe ou dans un contenant personnalisé lavable

### 3 Jeter le masque



## Les personnes à risques élevés

### Quels sont les critères de risque ?

Les critères définis par arrêté de la Haute Autorité de Santé sont les suivants :

- Femmes enceintes
- Maladies respiratoires chroniques (asthme, bronchite chronique...)
- Insuffisances respiratoires chroniques
- Mucoviscidose
- Insuffisances cardiaques toutes causes
- Maladies des coronaires
- Antécédents d'accident vasculaire cérébral
- Hypertension artérielle
- Insuffisance rénale chronique dialysée
- Diabète de type 1 insulino-dépendant et diabète de type 2
- Les personnes avec une immunodépression :
  - pathologies cancéreuses et hématologiques, transplantations d'organe et de cellules souches hématopoïétiques
  - maladies inflammatoires et/ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur,
  - personnes infectées par le VIH
- Maladie hépatique chronique avec cirrhose
- Obésité avec un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 40.



**La FFA vous souhaite une très bonne reprise des vols !**

**ALIGNÉS,  
PRÊTS AU DÉCOLLAGE !**



**Document susceptible d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales**

*Version 1 du 01/05/20*